

Au Conseil général de

1029 Villars-Ste-Croix

N. réf. : 440 crédit jardin du souvenir.doc
1029 Villars-Ste-Croix, le 19 mars 2018

Préavis municipal no 2/2018

concernant une demande de crédit de Fr. 13'000.00 pour l'installation, dans le jardin du souvenir, d'un emplacement permettant la pose de plaquettes rappelant la mémoire des défunts

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le présent préavis a pour but de soumettre au Conseil général une demande de crédit pour l'installation, dans le jardin du souvenir, d'un emplacement permettant la pose de plaquettes rappelant la mémoire des défunts.

Historique

Il est rappelé que le jardin du souvenir a été réalisé en 2004. Par motion déposée lors de la séance du Conseil général du 9 mars 2017, Mme Yvette Jenny, accompagnée de 6 cosignataires, a demandé à la Municipalité d'étudier la création, dans notre cimetière, d'un emplacement permettant la pose de plaquettes rappelant la mémoire des défunts.

A ce jour, les cendres de six défunts ont été déposées dans notre jardin du souvenir.

Objet du préavis

M. Vincenzo Camuglia, Municipal responsable du dicastère des parcs, s'est rendu dans plusieurs cimetières du canton pour visualiser ce qui a été réalisé dans les autres communes. Après réflexion et discussion avec différentes entreprises de marbrerie, son choix s'est porté sur l'installation d'un livre en granit sur pied en inox poli. Vous en trouverez le schéma en annexe ainsi que diverses photographies de ce qui a été réalisé dans la commune de Ballaigues. Ce livre, d'une dimension d'env. 90cm de largeur, d'env. 85cm de hauteur et d'env. 10cm d'épaisseur, sera très esthétique et sobre. Il permettra de recevoir 80 plaquettes commémoratives.

Ces plaquettes seront en aluminium éloxé bronze ; le coût sera pris en charge par la commune.

Coût

Le montant nécessaire à cette installation se compose comme suit :

• Génie civil aménagement pour la pose	HT Fr. 3'300.00
• Marbrerie création et fourniture du livre	HT Fr. 4'200.00
• Support inox	HT Fr. 3'400.00
	HT Fr. 10'900.00
• Divers et imprévus 10%	HT Fr. 1'090.00
Total	HT Fr. 11'990.00
TVA 7.7%	Fr. 923.25
Total général	HT Fr. 12'913.25
Arrondi	TTC Fr. 13'000.00. =====

Financement

Cette dépense sera financée par les disponibilités courantes et, au besoin, par l'emprunt en cours, contracté auprès de PostFinance SA, Berne.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vouloir bien prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VILLARS-STE-CROIX

- Vu le préavis municipal no 2/2018 du 19 mars 2018,
- Oui le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 13'000.00 pour l'installation d'un emplacement permettant la pose de plaquettes rappelant la mémoire des défunts
- d'autoriser la Municipalité à financer cette installation par les disponibilités courantes et, au besoin, par l'emprunt en cours, contracté auprès de PostFinance SA, Berne

- d'amortir cette dépense, à la fin des travaux, par le compte de fonctionnement, à charge du dicastère « Parc, places, cimetière »

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique :

Nicole Cattano

La Secrétaire :

Vivette Pilloud



Annexes ment.